

# Info Château-Chalon



## NOËL

### INTERGÉNÉRATIONNEL

*Les enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents salle du Foyer Rural le 11 décembre à 15h00 ont écouté l'histoire « Une orange pour Noël » racontée par le club des anciens avant de partager un goûter offert par la commune.*

PHOTO : CHRISTIAN VUILLAUME

**VOUS ÊTES CORDIALEMENT CONVIÉS AUX VŒUX DU MAIRE LE DIMANCHE 8 JANVIER 2012 À 11H 15 À LA SALLE DU FOYER RURAL. Ch. V.**

## Au sommaire :

**NOËL INTERGÉNÉRATIONNEL - RECENSEMENT DE LA POPULATION**

**LOGEMENTS COMMUNAUX - AFFOUAGES**

**AMÉNAGEMENT DE QUELQUES LIEUX AU SEIN DU VILLAGE.**

**CRÉATION D'UN GUIDE POUR LES NOUVEAUX HABITANTS**

**DÉNEIGEMENT ET SALAGE - LANTERNES ET FOURNEAU**

**UN DÉFIBRILLATEUR AU CŒUR DU VILLAGE - COUVERTURE TÉLÉPHONIQUE**

**NOUVELLE CASERNE DE POMPIERS À LA MARRE**

**DEVENIR DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**COLLECTE SICTOM : PETIT CHANGEMENT**

**DATES À RETENIR**

## Bulletin municipal n°40 décembre 2011

*Directeur de la publication : Christian Vuillaume*

*Mise en page : Patrick Nicod*

*IPNS (imprimé par nos soins)*

*Bulletin municipal n°40 publié en décembre 2011*



## **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Notre commune fera l'objet d'un recensement en 2012. Celui-ci se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012. Le conseil municipal devra alors nommer un agent recenseur chargé des opérations de recensement. Cette personne sera secondée par la secrétaire de mairie qui a été nommée coordonnatrice communale.

## **ASSAINISSEMENT ET CHANGEMENT DE LA POMPE**

La pompe de notre station de pompage a été changée le 18 novembre. Dorénavant tout fonctionne avec 2 pompes neuves. Philippe Guyot et Jean-Jacques Mutiaux effectuent des contrôles pour s'assurer du bon fonctionnement de la station de relevage des eaux usées. Antoine sera chargé du nettoyage mensuel des poires et du panier. Nous rappelons que les lingettes posent énormément de problèmes et il est fortement déconseillé de les jeter dans les toilettes.

## **LES LOGEMENTS COMMUNAUX**

Deux logements de la commune seront disponibles dans les semaines qui viennent. Il s'agit du logement situé sous la mairie (130m<sup>2</sup> avec chauffage au bois possible) et le studio de la cure (40m<sup>2</sup> et quelques peu rustique).

Après la rénovation de la mairie le conseil a décidé d'entreprendre l'amélioration des logements actuellement en location. A commencer par l'isolation du logement de l'école par le grenier et surtout le changement du chauffe-eau âgé d'une quarantaine d'années. Le conseil a aussi donné son accord pour le changement du lino situé sur le palier.

Le conseil a aussi fait le choix d'entreprendre la rénovation de l'appartement de la cure occupé depuis mars 1991 par Patrick et Françoise-J Nicod. Celui-ci est resté en l'état depuis plusieurs décennies et la commune a priorisé la cuisine, les sanitaires et le séjour. Cette rénovation va bénéficier de subventions.

## **LES AFFOUAGES**

Il y a 12 affouagistes inscrits pour la saison 2011/2012. Jean-Jacques Mutiaux aidé par quelques conseillers a évalué les couronnes qui vont représenter un bon volume de bois pour chacun. Le tirage au sort a été effectué début novembre.

## **AMÉNAGEMENT DE QUELQUES LIEUX AU SEIN DU VILLAGE.**

Lors du dernier conseil, le Maire a proposé d'installer un ou deux bancs à certains endroits du village. Il faudrait également envisager d'installer plus de poubelles et peut-être d'implanter un WC public supplémentaire dans le bas du village. Le maire a souhaité qu'une commission se penche sur cette question mais chacun peut formuler ses propositions soit au maire soit aux

personnes qui ont accepté de participer à ce groupe de travail : Mme Heinis, Mme Rizzi et M. Mutiaux.

Si un accord est trouvé, ce type d'investissement pourrait être programmé au budget de 2012.

### **CRÉATION D'UN GUIDE POUR LES NOUVEAUX HABITANTS**

Le conseil envisage de réaliser un petit guide sous forme de livret récapitulatif des informations essentielles pour les personnes nouvellement arrivées dans le village. Les conseillers qui le souhaitent peuvent participer à la rédaction de ce guide en envoyant leur proposition de texte à la mairie. Patrick Nicod et Christian Vuillaume en feront la synthèse et la mise en page.

### **DÉNEIGEMENT ET SALAGE**

Comme les autres années, la commune a confié à M. Claude Daumard cette mission délicate du déneigement. Le tracteur a été équipé de la lame nécessaire à cette opération mais il est difficile d'associer le salage simultané. Suite au départ de Denis Bury, Laurent Macle et Philippe Guyot proposent de s'occuper du salage des rues. Toutefois il est proposé également d'installer à titre de test deux poubelles à sel dans deux rues du village afin que chacun se charge de saler un passage si nécessaire. Le conseil décide de tenter l'expérience dans la rue des Chèvres et la rue de l'église qui sont les plus difficiles d'accès pour le salage.

### **LANTERNES ET FOURNEAU**

Après les lanternes qui se vendent bien puisque la moitié d'entre elles ont déjà trouvé preneur, le conseil a choisi de vendre le poêle antique qui était en mairie (prix proposé 300€).

### **UN DÉFIBRILLATEUR AU CŒUR DU VILLAGE**

Sur proposition d'une habitante, le conseil envisage d'installer un défibrillateur au centre du bourg. Par contre il serait souhaitable qu'une douzaine de personnes soient formées à l'utilisation de l'appareil. Le coût d'un tel appareil se situe aux environs de 1 500€. Le maire se charge de rechercher une aide au financement de cet investissement qui pourrait être programmé pour 2012.

### **COUVERTURE TÉLÉPHONIQUE**

Le maire a rencontré un nouveau technicien spécialisé dans ce domaine et, après visite du site, ce dernier propose d'étudier le projet d'une installation d'antenne soit dans le clocher de l'église soit sur le château d'eau. Le conseil est d'accord pour continuer l'étude et serait plutôt favorable à une installation de l'antenne dans le clocher de l'église. Si une telle décision se

préparait, le maire propose une réunion publique afin de donner plus de précisions sur le fonctionnement et les risques liés à cette antenne.

### **NOUVELLE CASERNE DE POMPIERS À LA MARRE**

Une réunion de présentation de la construction du futur centre de secours de La Marre aura lieu mi-décembre. Le conseil municipal n'a pas caché sa surprise en apprenant la nouvelle et a rappelé qu'en 2009, lors du financement de la construction du centre de secours de Voiteur/Domblans, il s'était unanimement opposé à participer au financement du centre de secours de La Marre... Un dossier à suivre... mais ô combien délicat !

### **DEVENIR DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Suite au dernier Conseil Communautaire qui a refusé une fusion avec le Premier Plateau, il a été proposé à l'unanimité la dissolution de la Communauté de Communes du Premier Plateau. Lors de la CDCI du 28 novembre dernier, cette proposition a été soutenue par les présidents du Bassin Lédonien et de la ComCom de Grimont puis acceptée par M. le Préfet. Cette proposition autorisera donc les communes qui le souhaitent à demander leur rattachement à la Communauté de Communes de leur choix. Dès le 01 janvier Saint-Lamain rejoint donc la Haute Seille et courant 2012, La Marre, Bonnefontaine et Craçot devraient aussi solliciter leur rattachement, tandis que Fay et Le Fied devraient rejoindre Grimont.

### **COLLECTE SICTOM : PETIT CHANGEMENT**

Suite à la modification de certaines tournées du SICTOM, nous vous informons qu'à compter du 1er janvier 2012, la commune de CHATEAU-CHALON, sera collectée de la façon suivante :

les bacs gris : tous les lundis à partir de 12h00 (changement d'horaires),

les bacs bleus : les lundis des semaines PAIRES à partir de 12h00 (idem 2011).

Rappel : Merci de rentrer les bacs gris ou bleus car de plus en plus demeurent sur la rue durant plusieurs jours !!!

### **DATES À RETENIR**

Dimanche 18 décembre : concert de Noël en l'église Saint-Pierre à 17h

Ce concert est donné au profit de l'association de Jean-François Boisson " Le Petit Orphelin d'Afrique". 2 Choeurs se produiront :

1/ le chœur de Mancy et 2/ le Chœur d'hommes Vénérabilis.

Le 25 décembre : à 20h rituel des FAYES

La fermeture de la mairie est prévue entre Noël et le nouvel an